



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ  
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

## AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est, par la présente donné, par la soussignée, greffière-trésorière, que le Conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons tiendra une séance extraordinaire le 17 janvier 2022 à compter de 18 h 30 pour l'adoption des prévisions budgétaires 2022. Lors de la dite séance, les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur le sujet précité. En raison du contexte de la pandémie, ladite séance se tiendra par vidéoconférence.

Qu'immédiatement après, à la séance ordinaire, seront adoptés les avis de motion et les dépôts des projets de règlements sur la taxation 2022 et le tarif de compensation pour les services des matières résiduelles 2022. En raison du contexte de la pandémie, ladite séance se tiendra par vidéoconférence.

Les citoyens sont invités à transmettre leurs questions à [dg@munpdg.ca](mailto:dg@munpdg.ca) ou [maire@munpdg.ca](mailto:maire@munpdg.ca) ou par la poste au 494, route 132 Port-Daniel GOC 2N0 et ce, avant lundi, le 17 janvier 2022 à 16h00. Les réponses seront données lors de ces séances.

Prendre note que les enregistrements audio des séances seront disponibles sur le site web de la municipalité dans les jours qui suivent.

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 5<sup>ième</sup> jour de janvier 2022

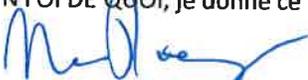
Marie-Pierre Cyr, greffière-trésorière

---

### CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussignée Marie-Pierre Cyr, greffière-trésorière de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus conformément à la Loi, le 5 janvier 2022

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5<sup>ième</sup> jour de janvier 2022

  
Marie-Pierre Cyr, greffière-trésorière